



SECRETARIAT DE LA C.S.I.

Rue des Alliés, 65 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY Tél : 061 / 22.44.36 Gsm : 0494 / 19.06.60

Réunion du 28 novembre 2018

Compte rendu de réunion C.S.I. qui s'est tenue Aux Blancs Cailloux, Nives, 8 à 6640 VAUX-SUR-SÛRE, en présence de Christophe ANTOINE, Michèle DELHAES, Jean-Pierre MACHUROT, Bernard TITECA, Jean-Marie TURCHI et Nathalie PRIGNON.

Excusés : /

Absent : Bruno HABAY

Séance ouverte à 20h15.

1. Accueil :

Le président commence par accueillir Michèle DELHAES qui fera, maintenant, partie de la commission C.S.I.

2. Compétitions en cours :

- Comme l'année dernière, trop de joueurs ne se sont pas préinscrits avant la première manche des compétitions en individuel et en tandem. Deux feuilles bien distinctes, pour chaque compétition, sont pourtant remises aux secrétaires des clubs lors de l'Assemblée Générale annuelle à Valensart.
Certains joueurs se sont inscrits auprès de leur secrétaire mais celui-ci n'a malheureusement pas transmis les infos à Nathalie. D'autres pensent qu'il est encore temps de s'inscrire dans le local.
Il peut arriver que des courriers s'égarer, mais c'est quand même bizarre qu'il s'agisse chaque fois des mêmes clubs. Avec les technologies actuelles, vous pouvez très bien envoyer les infos par email (avec accusé d'envoi et de réception), par Messenger ou encore par la poste si vous préférez l'ancien système (ça ne coûte rien non plus d'envoyer un sms pour dire que c'est bien parti). La fédération va faire le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus. Des sanctions seront prises pour les joueurs qui seront encore dans le cas.
- En cas de problème de classement, de résultats, de catégories, etc. n'hésitez à le communiquer à Nathalie au +32 (494) 19.06.60, par email à nathalie.prignon@hotmail.be ou par Messenger.

Tandems :

Nathalie a autorisé le tandem Cravatte Joël et Cravatte Kévin à commencer le championnat dès le rétablissement de Joël. Il a une grosse entorse, il est couvert par un certificat médical et sera normalement apte fin novembre. La condition est qu'ils prennent contact avec les tenanciers en jouant leurs manches dans l'ordre respectif des locaux. Ils doivent impérativement communiquer les résultats au fur et à mesure, en envoyant une photo de la feuille de marquage à Nathalie (par email, Messenger ou autre).

Individuels :

Rien de particulier n'est à signaler.

3. Divers :

Changement de tenancier à Margut à partir du 1er janvier 2019. C'est un jeune couple de Margut qui va reprendre l'établissement.

La séance est levée vers 21 heures 20.

Rapport dressé par Nathalie Prignon.

Secrétaire CSI

Libramont-Chevigny, le 29/11/2018.